



Séance du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18h00, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 15 février 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	21

Date d'affichage

Date de convocation
15 février 2022

Date de retrait d'affichage

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, Thibaut BARRAL, David CABLAT, Claude CARCELLER, Chantal DUMAS, Philippe LASSALVY, José MARTINEZ, Robert SIEGEL, Béatrice FERRANDO, Daniel JAUDON, Marie-Hélène SANCHEZ.

Collège des socioprofessionnels : Isabelle du BOULLAY, Lydie CARBOU, Gaëlle JORAND, Elodie LEGER, Mathilde BAVOILLOT, Claude DESTAND, Amélie DHURLABORDE, Thierry LANIESSE, Guy de LAPOYADE, Jacques PROUGET, Gérard SIMON.

Membres excusés :

Collège des élus : Pascal DELIEUZE, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Jean-François SOTO, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN Bernard GOUZIN, Jean-Marc ISURE, Véronique NEIL, Ronny PONCE, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Christian VILOING.

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Bénédicte TOURNAY, François BOUDOU, Charles CREPIN, Isabelle DHOMBRES, Thierry LANIESSE.

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Caroline Maury, Virginie Carceller, Liza Lenain, Angéline Seylle

Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

15-2022 : Plan de Formation 2022

Une année de transition pour laquelle toute l'équipe a accepté de sortir de sa zone de confort et de se remettre en cause. Le plan de formation vise à épauler les agents dans le collectif comme dans les missions individuelles afin de servir **3 objectifs**.

1. **Professionaliser.**
2. **Restructurer par pôle de métier**
3. **Digitaliser et dynamiser durablement**

L'enveloppe globale prise en compte par l'AFDAS est de **5300€** un budget général incluant les formations en interne avec cette année 2 sorties terrain de l'équipe de programmées.

Annexe 2 Plan de Formation 2022

Le comité, Oui l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **d'approuver l'enveloppe dédiée à la formation**
- **de valider le plan de Formation 2022 pour l'Office de Tourisme Intercommunal**

Vote pour : 21

Fait à Gignac, le 21/03/2022

**Le président,
Claude Carceller**

